

## CR Séance du 20 01 2022 : Actualisation du projet de territoire 2021 2031

### Intervention du Président Grégoire de Lasteyrie sur l'actualisation du projet de territoire : présentation du projet définitif de projet de territoire actualisé

Il a rappelé que c'était la deuxième fois qu'il avait l'opportunité de s'adresser directement aux membres du CODEV après la séance d'installation du 7 juillet.

A cette occasion il a transmis au CODEV tous ses vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2022 : *« en souhaitant que cette année soit – pour l'agglomération - une année utile, une année de mouvement, une pleine « année de reprise » qui nous permette d'avancer encore un peu plus dans nos projets ! ».*

Concernant l'actualisation du projet de territoire et l'avis du CODEV d'octobre dernier, il a souhaité adressé un triple remerciement:

- *« D'abord, pour votre réactivité et votre diligence dans un « timing » plutôt contraint : je sais que vous avez eu notamment 3 ateliers de travail en 15 jours en septembre.*
- *Ensuite pour la qualité et la pertinence de vos remarques et analyses, qui :*
  - *ont été pour la plupart reprises dans le document final : parfois sous des appellations et des formulations différentes*
  - *irriguent clairement les orientations essentielles du document*
  - *et ont été prises en compte - et qui le seront également dans l'avenir – dans les documents opérationnels et sectoriels de l'agglomération, comme :*
    - *l'actualisation du schéma d'offre économique de l'agglomération*
    - *ou la contribution de la CPS dans le cadre du schéma régional de développement économique (SRDEII) pour la période 2022-2028*
    - *et d'autres schémas qui vont voir le jour dans les prochains mois*
- *Enfin, et plus encore, pour les points de vigilance que vous avez su mettre en exergue : notamment sur les mobilités, sur nos perspectives écologiques, sur les exigences de solidarité intra-territoriale, sur la prise en compte des risques qu'ils soient de nature économique, sociale ou environnementale... ».*

Il a souligné la qualité de la contribution du CODEV confirmant ainsi l'intérêt de faire appel à cette instance pour aider l'agglomération et ses élus dans leurs réflexions, et ce grâce à sa connaissance du territoire et à la diversité des parcours et des points de vue ses membres :

*« Ce regard croisé est quelque chose de très important, et c'est pourquoi j'ai souhaité que l'on fasse pleinement appel à vous – de manière plus régulière et systématique - pour que vous puissiez nous accompagner dans toutes nos démarches de réflexion prospective et stratégique. »*

Sur le fond, le Président a rappelé que l'objectif de l'actualisation du projet de territoire était d'aboutir à une feuille de route, constituant un avenant au projet initial de 2016 pour la décennie 2021-2031.

L'idée étant de disposer d'un cadre de référence partagé permettant de :

1. repréciser les priorités stratégiques à l'aune des grandes transformations en cours sur le territoire et de l'impact de la crise sanitaire
2. déployer l'action de l'agglomération de manière cohérente et organisée
3. renforcer la qualité de la coopération intercommunale en mettant l'accent sur la subsidiarité, la proximité et la complémentarité.

Dans les faits, le projet de territoire a fait l'objet de 8 mois de travail et une longue série de consultations :

- Plus de 500 personnes ayant participé à la concertation, que ce soit par la plateforme « *projetdeterritoire-paris-saclay.j'en parle.net* », les enquêtes d'opinion, les ateliers de travail ou la dernière réunion publique organisée le 25 octobre
- Les grands opérateurs économiques et institutionnels du territoire consultés via un questionnaire
- les élus ont également été consultés : les maires (en entretien bilatéral), mais aussi les conseillers communautaires (présentation de la démarche le 10 avril + forums du 29 mai et 24 novembre)
- les équipes administratives, et notamment les directeurs généraux de l'agglomération et des communes
- les « jeunes » via un dispositif spécifique mis en place avec les missions locales et l'ensemble des acteurs de la jeunesse.

« Il en résulte un document fédérateur et équilibré qui :

- *prend en compte les nouveaux grands projets qui structurent le territoire (d'où un nouvel horizon à 2031)*
- *détermine un certain nombre d'objectifs opérationnels*
- *ET ouvre de nouveaux horizons de travail...*

*Et ce, tout en restant fidèle aux grandes priorités fixées dans le document de 2016 : les grandes orientations de notre projet de territoire de 2016 restent donc les mêmes, mais elles ont été précisées et enrichies, grâce notamment à votre contribution. »*

De ces consultations et des travaux interservices, 6 axes stratégiques ont été dégagés ; 6 axes qui vont structurer l'action de l'agglomération pendant les 10 prochaines années :

- 1<sup>er</sup> Axe : le renforcement de l'excellence économique et scientifique: qui est l'une des spécificités territoriales et qui doit constituer un facteur structurel de croissance et de création d'emploi
  - Avec notamment la volonté de :
    - générer un rayonnement fort au niveau national et international
    - s'appuyer sur la dimension multipolaire du territoire
    - favoriser le lien entre les entreprises du territoire, les habitants, ainsi que les étudiants et les jeunes actifs
- 2<sup>ème</sup> Axe : la priorité donnée aux mobilités et en particulier aux mobilités douces
  - Améliorer l'inter-modalité

- « changer de braquet en matière de pistes cyclables »
- Déployer les nouvelles mobilités et favoriser les innovations (voir le développement des bornes électriques)
- 3<sup>ème</sup> Axe : l'intensification de la transition écologique sur le territoire
  - Evidemment accélérer la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) adopté en 2019
  - Soutenir l'agriculture locale, qui est l'un des marqueurs du territoire
  - « réduire autant que possible l'artificialisation des sols et tendre vers le zéro artificialisation net (ZAN) en lien avec les communes »
  - « Optimiser la gestion des eaux »
  - Mieux accompagner les habitants dans le processus de transition écologique
    - A l'image du guichet unique de la rénovation énergétique qui va être mis en place dans l'année !
- 4<sup>ème</sup> Axe : le renforcement de la réactivité de l'agglomération face aux fragilités structurelles du territoire : et dans l'aide aux publics les plus vulnérables
  - Avec une action spécifique sur le logement social et l'habitat : accompagner les projets de rénovation urbaine dans les quartiers de politique de la ville (Longjumeau, les Ulis, Massy) et travailler à la création de logements plus accessibles pour que les jeunes ménages restent sur le territoire
  - Volonté de mieux accompagner la population étudiante et les jeunes
  - Réduire la fracture numérique !
- 5<sup>ème</sup> Axe : la valorisation des dynamiques locales en prenant mieux en compte la diversité des bassins de vie : comme grille de lecture des interventions et comme échelle d'action potentielle
  - Avec l'objectif de mieux accompagner les maires pour les projets locaux qui concernent souvent plusieurs communes (sport, culture...)
  - Avec la volonté d'encourager la mutualisation des services au bénéfice des communes
- 6<sup>ème</sup> Axe : la volonté d'affirmer – ou de mieux affirmer – une vision stratégique sur les grands projets de transformation du territoire
  - classés en 6 ensembles qui sont emblématiques des dynamiques fortes de développement sur l'agglomération
    - le plateau de Saclay : préparer la transition et les grands rendez-vous à venir
    - le secteur d'aménagement du Grand Courtabœuf : avec l'objectif de mieux desservir le parc d'activités et d'en renforcer la dynamique actuelle en lien avec les enjeux d'innovation
    - le projet partenarial d'aménagement de la RN 20 : accélérer et être moteur de ce projet « historique »
    - les trames vertes, bleues, agricoles – conformément à notre vocation « durable » et environnementale : où il s'agit de préserver et d'amplifier la transition écologique
    - le pôle de Massy : avec l'ambition d'en faire un facteur de rayonnement à l'échelle du territoire et de l'Ile-de-France
    - le projet partenarial d'Aménagement du Grand Orly : avec l'objectif de faire entendre la voix de l'agglomération dans l'accompagnement de ce pôle essentiel pour la métropole parisienne et pour l'Ile-de-France

Par ailleurs, la nouvelle feuille de route met l'accent sur trois éléments essentiels:

D'abord, la volonté très claire de **renforcer nos atouts en termes de dynamisme économique** et de qualité environnementale, tout en faisant évoluer la politique de solidarité de l'agglomération en l'orientant sur l'accompagnement des parcours et des trajectoires : ce qui semble répondre de manière pertinente aux enjeux actuels

Ensuite – et c'est l'idée des bassins de vie (qui ne constitue en aucun cas des échelons administratifs déconcentrés) – **l'ambition de favoriser les dynamiques locales** qui se mettent en place au niveau des communes et des acteurs de terrain : *« Nous nous situons pleinement dans l'analyse que vous avez développée dans l'avis rendu le 8 octobre : ces bassins de vie ne sont pas des « entités clivantes », mais constituent à la fois des grilles de lecture et des outils souples d'action potentielle aux côtés des communes et des acteurs du territoire ! »*

Enfin, **faire mieux exister l'agglomération sur les grands dossiers d'aménagement** qui la concernent et qui vont dessiner les grands équilibres du territoire d'ici 10 ans.

A travers cette feuille de route, l'agglomération dispose donc maintenant :

- d'un cadre actualisé pour agir.
- d'un repère utile pour les élus, les habitants, les acteurs économiques et les partenaires de la CPS.
- et d'un vrai « plus » en termes de pilotage de l'intercommunalité

Pour le Président : *« cette première saisine a confirmé l'importance que nous souhaitons donner au CODEV durant ce mandat, notamment pour nous permettre tout à la fois de « voir loin » et de coller le mieux possible au réel ! »*

C'est dans cet esprit que le CODEV est à nouveau saisi, pour accompagner l'agglomération dans l'élaboration de sa stratégie de développement commercial, qui est un enjeu essentiel en termes d'attractivité et de qualité de vie.

Le Président, en préambule, a rappelé l'objectif visé qui est :

- un : d'aboutir à une feuille de route opérationnelle durant le premier trimestre !
- deux : de travailler à l'élaboration d'une architecture d'ORT (Opération de Revitalisation du territoire) !

**Suite à la présentation du cabinet LESTOUX il est proposé aux membres du CODEV de travailler sur les profils d'utilisateurs proposés (cf. documents déposés sur INTERSTIS).**

**Le prochain atelier aura lieu le 17/02 prochain et permettra de travailler en sous-groupe sur chacun de ces profils type.**